

La Pologne en 2007, vers une nouvelle crise européenne ?

Le moins que l'on puisse dire en ce printemps 2007 est que la Pologne, membre de l'Union Européenne depuis le 1^{er} mai 2004 cause quelques remous internationaux qui parviennent même en France malgré la polarisation actuelle sur l'actualité des élections présidentielles et l'éclatante victoire de Nicolas Sarkozy le 6 mai dernier.

En effet depuis les élections d'octobre 2005 les ultra conservateurs : les frères Kaczyński occupant l'un la Présidence de la République, l'autre la Présidence du Conseil, occupent le pouvoir exécutif en Pologne.

Elu sur un programme ultra conservateur, les incidents et dérapages se multiplient depuis 2005, jusqu'à la récente affaire dite de la « Loi de Lustration » médiatisé par le député polonais au parlement européen, Bronislaw Geremek et relayé par l'UDF François Bayrou lors de son discours de l'après premier tour de la présidentielle en France.

Il s'agit dans cette affaire pour tout polonais s'investissant dans la vie publique, politique ou non de faire état de son passé politique lié à la période communiste.

De quoi s'agit-il ?

Depuis la victoire des ultra-conservateurs, le dirigeant du parti d'extrême droite catholique, La Ligue des familles polonaises, Roman Giertych, a été nommé ministre de l'Éducation nationale. Giertych et ses partisans luttent pour moraliser la Pologne et éradiquer les « comportement déviant » tels l'avortement et l'homosexualité. Ils ont réussi à mobiliser le soutien de segments importants du clergé : les évêques polonais conduisent ainsi une campagne pour inscrire "le droit à la vie" – c'est-à-dire l'interdiction de l'avortement, déjà illégal en Pologne – dans la constitution de ce pays. La loi de lustration s'inscrit dans cette atmosphère générale.

La loi de la « lustration » de son côté (vérification) est entrée en vigueur en Pologne le 15 mars 2007. Selon la nouvelle loi (loi du 18 octobre 2006 sur « mise à la disposition du public de l'information sur les documents des services de sûreté des années 1944-1990, ainsi que le contenu de ces documents »), tous les détenteurs d'une fonction officielle importante, nés avant 1972, sont soumis à l'obligation de déclaration de leurs liens passés avec la police politique. Des hauts fonctionnaires, des journalistes, des juges, des universitaires depuis le niveau de maître des conférences, des chercheurs titularisés, des directeurs d'écoles primaires et secondaires, sont obligés de soumettre une « déclaration de lustration » qui d'une part nie tout contact avec les services secrets de sécurité pendant la période communiste ou bien d'autre part détaille la nature de tels contacts.

Selon la nouvelle loi, ceux qui refusent de se soumettre à *l'obligation de lustration* dans le mois suivant son entrée en vigueur, vont perdre automatiquement leur emploi. Les employeurs qui récoltent les déclarations de lustration doivent alors les transmettre immédiatement au bureau de la lustration, dirigé par un proche du Premier ministre Jaroslaw Kaczynski, le procureur Jacek Wygoda. Les employés de bureau de la lustration vont alors vérifier si ces déclarations correspondent aux données contenues dans les fichiers des services de sécurité. Si la déclaration de l'intéressé et les fichiers de la police politique ne correspondent pas, le cas sera envoyé devant un tribunal. Le constat d'un « mensonge de la

lustration » par ce dernier sera puni par une perte automatique d'emploi, accompagné d'une interdiction de travailler dans la fonction publique pendant 10 ans.

Depuis on notera que le parti de centre gauche SLD a déposé une plainte contre la nouvelle loi devant la Cour constitutionnelle

Un peu d'histoire ?

Ceci ne peut que nous amener à faire dans un premier temps un rapide retour sur l'histoire de la Pologne depuis la fin du communisme afin de la replacer dans l'évolution de ses voisins, ex-pays satellites de l'URSS et qui tous, comme la Hongrie ont voté ce même type de loi.

Dans les années 70 et 80 les choses commencent à évoluer dans la Pologne Socialiste avec, de violentes révoltes qui éclatent. En 1980, naît le syndicat indépendant Solidarność (solidarité), dirigé par Lech Wałęsa. Le Général Wojciech Jaruzelski tente alors de déclarer l'"état de guerre" le 13 décembre 1981.

En 1989, ont lieu "les Tables Rondes", réunion entre le gouvernement et Solidarność, qui permettront la naissance en douceur d'une nouvelle Pologne, dirigé par Tadeusz Mazowiecki. À cette période, la Pologne est le premier pays du Pacte à se libérer de l'emprise soviétique, et à former un gouvernement non lié au bloc soviétique.

En 1990 Lech Walesa est élu Président de la République. Mais il est battu cinq ans plus tard par l'ancien communiste Alexandre Kwasniewski (1995-2005).

Cette période permit à la Pologne d'intégrer, et ce depuis 1999, l'OTAN. En 2003, les États-Unis lui attribuent le commandement d'une zone d'occupation en Irak et le 1er mai 2004, elle intègre l'Union européenne.

Un contexte politique ?

A cela on peut ajouter quelques précisions sur la vie politique récente, à savoir que le 5 mai 2006, le gouvernement polonais voit l'entrée en charge de plusieurs ministres proches de l'extrême-droite Roman Giertych, dirigeant de la Ligue des familles polonaises (LPR - Liga Polskich Rodzin), est à la tête de l'Éducation nationale.

Ce dernier a l'intention d'insister dans les programmes scolaires sur « *les valeurs chrétiennes de la Pologne éternelle* ». Quant à Andrzej Lepper, chef du Samoobrona (« Autodéfense »), il obtient le poste de vice-Premier ministre chargé de l'Agriculture. Les ministères du Travail et du Bâtiment tombent également aux mains de Samoobrona. Ce cabinet de coalition, négocié par Jarosław Kaczyński, provoque des manifestations organisées par l'opposition.

Il est certain que nous sommes dans le cas ici d'un état membre de l'Union Européenne doté d'un gouvernement plutôt réactionnaire, toutefois je crois qu'il ne faut pas nécessairement s'inquiéter trop dans la mesure où même dans le passé ce genre de chose, notamment lors de l'entre deux guerres s'étaient produites. Ceci n'empêchant pas qu'en 1939 la Pologne a été agressée et ensuite détruite par les deux plus grandes puissances totalitaires de l'époque : l'Allemagne Nazie et l'URSS de Staline.

Nous sommes peut-être en ce mois de mai 2007 à la veille d'une tentative de relance européenne (cf. la prochaine rencontre entre le Président de la République Nicolas Sarkozy et la Chancelière Allemande, Angela Merkel), dans cette optique les positions diverses des états membres et récemment intégrés comme la Pologne, devient plus relative et ce pour au moins 3 raisons à mes yeux.

- 1) 1) Une bonne partie des problèmes des nouveaux entrants avaient été en bonne partie provoqués par la position de la France sur la guerre en Irak, à ce titre le changement de Président en France ne pourra que provoquer un appel d'air (cf : le discours du Président Nicolas Sarkozy le soir du 6 mai 2007.)
- 2) 2) Cette loi de lustration dont la mise en œuvre a été médiatisée par le député Geremek a été sous une forme ou une autre mise en place dans tous les autres pays de l'ex-bloc. Que cela pose des problèmes dans ces sociétés est une évidence, toutefois on peut se demander si, au nom du devoir de la construction d'une société démocratique moderne elle n'est pas un passage obligé.
- 3) 3) Enfin bien évidemment le cas polonais reste à part, dans la mesure où ces lois dites de lustrations ont été mises en place dans des contextes politiques plus apaisés dans les autres pays, et sous cet angle, le gouvernement ultra-conservateur polonais est un facteur à prendre en compte ce qui nous appelle à la vigilance.

De manière générale notre position de citoyen européen doit être de ne pas rester indifférent face à des états membres qui basculeraient dans des risques de dérives à nouveau totalitaires. Toutefois et comme ce débat, qui est loin d'être terminé le montre très bien, la société civile des pays concernés, peut et doit réagir. Le combat courageux de Bronislaw Geremek doit être salué et soyons certain que la Pologne vivra en paix et dans la sérénité cette nouvelle épreuve stigmatisante finalement de toutes les sociétés qui ont subi pendant près de 40 ans un des totalitarismes les plus durs au monde.

Les libertés doivent s'exprimer dans ces pays et le débat doit avoir lieu et il aura lieu soyons en certain.

Dr Olivier Buirette

Paris 8 mai 2007